



Assemblée générale

Le mardi 17 juin 2025, de 10h00 à 12h00

Salle Mistral de l'Agence Française de Développement, 3 place Louis Armand, Paris 12

COMPTE-RENDU

Ouverture de l'Assemblée générale

Mot d'accueil de Stéphanie Lanfranchi, Directrice du département de la mobilisation et des partenariats de l'Agence Française de Développement.

- Présente les excuses du directeur général de l'AFD
- Partage

Mot d'accueil et introduction par Michaël Delafosse, Président de Cités Unies France.

- Salutations à l'ensemble des participants ;
- Remerciements à l'AFD pour l'accueil de l'AG.
- Merci également à l'AFD pour son soutien à CUF, dont l'appui sous la forme d'une FICOL 2024 / 2025 vient en appui au dispositif DCOL, unique instrument dans l'éco-système permettant un coup de pouce « sur mesure » aux collectivités territoriales et à leur action internationale.
- Dans un contexte marqué par des tensions internationales, des replis identitaires et des contractions budgétaires cet appui est particulièrement précieux.
- Grâce au soutien de l'AFD, le dispositif DCOL est désormais ancré dans notre paysage et nous remercions d'avance l'AFD du soutien que vous pourrez nous apporter pour permettre aux collectivités qui portent la coopération décentralisée française de bénéficier de cet outil devenu indispensable.
- Nous reprendrons ces échanges à l'occasion du colloque que nous co-organisons le 3 juillet au Sénat, en partenariat avec la veille de nos RAICT pour renforcer encore notre plaidoyer.

1. **Adoption à l'unanimité de l'ordre du jour.** *Document joint : ODJ de l'AG*
2. **Adoption à l'unanimité du compte-rendu de l'Assemblée générale extraordinaire du 11 juin 2024.** *Document joint : CR de l'AG du 11 juin 2024.*
3. **Demande d'admission de deux collectivités au sein du Conseil d'administration de CUF.**

Deux demandes adressées avec retard à Cités Unies France pour intégrer le CA de CUF :

- Véronique Bertholle pour la ville de Strasbourg.
- Blaise Ethodet pour la ville de Fosses.

Le CA de décembre dernier a examiné ces demandes et donné un avis favorable.

⇒ **L'intégration de ces deux collectivités au sein du CA est approuvée à l'unanimité.**

4. Présentation du rapport moral par le président, Michaël Delafosse (non soumis au vote)

Je souhaite souligner quatre points saillants dans ce rapport moral.

D'abord le **dynamisme du réseau** : soutenu par plus de 20 présidents de groupes-pays et dynamiques thématiques, notre réseau fédère autour des enjeux de l'AICT plus de 200 collectivités autour des enjeux de coopération internationale. Cette structuration du réseau est un formidable outil d'échanges et d'amélioration en continu de nos pratiques. Des activités de tous formats se sont déployés sous leur impulsion et celle de l'équipe technique, offrant nos adhérents une découverte de très nombreux sujets et formats : réunions de groupes-pays, dynamiques thématiques, assises, Rencontres de l'Action internationale des collectivités...

Ensuite, les incidences de la **complexité d'un contexte international**, marqué par des crises internationales qui se superposent parfois les unes aux autres ; celles-ci engagent les collectivités à réinterroger les fondements de leur engagement, avec une dimension plus politique de leur approche. Sur les questions complexes (genre, climat...), ou dans des contextes sensibles (Proche Orient, Arménie, Sahel...) les collectivités portent une voix diplomatique singulière. C'est souvent dans ces périodes de tensions, quelles qu'elles soient, que l'action internationale des collectivités territoriales révèle tous ses potentiels ; non seulement une coopération concrète, ajustée aux enjeux et efficace et efficiente... mais aussi une expression diplomatique portant des messages de dialogue, de vivre ensemble et de respect du droit dont nous avons toujours besoin. C'est le sens notamment des RDV de la diplomatie des territoires que nous avons porté cette année encore pour valoriser notre action internationale, aux côtés d'autres événements à forte visibilité, au premier rand desquels, nos Rencontres de l'Action Internationale des Collectivités Territoriales, vitrine de la coopération décentralisée.

Je note aussi et malheureusement la **prégnance des enjeux budgétaires** qui constituent des difficultés à ne pas négliger pour les collectivités territoriales. Un arbitrage en défaveur de la coopération décentralisée est une solution qui semble d'évidence pour les exécutifs à la recherche d'économie. C'est bien-sûr une fausse solution, au regard des montants plus que modestes engagées par les collectivités. Sachez que je les soutiens et que CUF, continue de creuser les argumentaires et les soutiens nécessaires à la défense de l'internationalisation de nos territoires. La force du réseau se situe là aussi, dans **l'effet d'entraînement** qu'elle suscite. Concernant ces aspects budgétaires, nous nous réjouissons d'une part de la **confiance renouvelée de vos collectivités**, qui, en cette fin d'année 2024, permet, combinée aux efforts significatifs de l'équipe de retrouver une assise budgétaire équilibrée après plusieurs années très difficiles. Cette stabilité nous est d'autant plus précieuse que les années 2025 et 2026 sont marquées par des contractions budgétaires accrues.

Enfin si CUF est le réseau des collectivités territoriales, il est également une **interface** et noue en ce sens des partenariats au-delà des collectivités autour de la coopération décentralisée. Ainsi, malgré une baisse sensible du soutien du MEAE, CUF a entretenu **une collaboration étroite avec le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, l'AFD, la CDC, mais aussi et nos partenaires institutionnels et associatifs** en France pour faire vivre un dialogue essentiel au renforcement de l'action extérieure des collectivités et à la reconnaissance de sa contribution aux enjeux mondiaux.

En guise de conclusion de ce rapport sous forme de rapport d'étonnement, je remercie tout particulièrement nos ambassadeurs - les présidentes et présidents de groupes-pays et dynamiques thématiques - et nos administrateurs dont l'implication font le dynamisme de ce réseau. Mes remerciements vont également aux membres du Bureau Exécutif pour leur suivi très régulier et assidu de la déclinaison opérationnelle de nos orientations stratégiques.

Enfin j'adresse mes remerciements à l'équipe de CUF pour son implication, sa détermination et sa capacité d'adaptation et innovation.

Remarques/ questions :

- Assises franco-arméniennes

La ville de Marseille adresse ses félicitations et remerciements pour l'organisation des Assises en Arménie.

- Poursuite de la coopération décentralisée dans un contexte de rupture diplomatique avec le Mali, le Niger et le Burkina Faso :

Virginie Rouquette, directrice de CUF :

- La coopération décentralisée française s'est engagée sur 3 pays avec lesquels il y a aujourd'hui une rupture diplomatique : le Niger, le Mali et le Burkina Faso. Avant la rupture, il y avait une très forte coopération décentralisée.
- L'APD ne circule plus vers ces trois pays. Les coopérations doivent donc se poursuivre avec les fonds propres des CTF. Le MEAE encourage les collectivités à maintenir un dialogue ouvert avec leurs interlocuteurs, malgré le statu quo de l'État.
- Il existe des risques sécuritaires pour les agents envoyés dans ces pays et pour les partenaires sur place.
- Au sein de CUF, ces 3 groupe-pays sont en veille, mais 2 réunions ont été organisées l'an dernier pour faire le point sur l'actualité dans ces 3 pays.

Brigitte Ragusa, de la commune de Viroflay : le maire ne souhaite pas allouer de l'argent public au projet au Mali. Cependant, les équipes maintiennent des relations journalières par avec leurs partenaires maliens. A noter que le président du Cercle de Kolokani favorable à la France, Djadji Diarra, est actuellement en prison à cause de cette position politique.

Élise Pereira-Nunez, adjointe au maire de Tours :

- Lors d'une réunion avec la CNDSI, suite à rupture diplomatique avec le Mali, rappel au MEAE que la diplomatie des territoires permet de maintenir le dialogue et d'apaiser les situations. Ce type de décision (rupture avec le Mali) met en grande difficulté les collectivités lorsqu'elles ne sont pas mises dans la boucle ou informées
- Il y a un petit signe positif pour l'AICT : pour la première fois, les collectivités territoriales sont intervenues lors des formations initiales des futurs ambassadeurs et ambassadrices à Nantes. M. Cholé a notamment insisté pour que ces futurs agents du Quai d'Orsay assistent à deux jours de formation avec CUF et les RRMA.

Représentation des territoires ultra-marins au sein du Bureau Exécutif de CUF :

Claudie Rakoto de Mamoudzou regrette l'absence de représentativité des territoires ultra-marins, au sein du BE. Les problématiques ultra-marines sont complexes et se complexifient.

Virginie Rouquette, directrice de CUF : CUF a créé le club des Outre-mer pour répondre aux besoins des collectivités d'outre-mer et le dispositif DCOL a aussi été conçu pour accompagner ces territoires dans leurs spécificités. La demande de représentativité est bien prise en compte et nous allons poursuivre sur cette voie.

5. Présentation du rapport d'activités 2024 par la directrice générale, Virginie Rouquette

Document joint : rapport d'activités 2024.

⇒ **Le rapport d'activités 2024 est adopté à l'unanimité.**

Remerciements pour les outils proposés par CUF (fonds de solidarité, VSI) :

Véronique Bertholle, adjointe à la maire de Strasbourg :

- Remerciements pour la réactivité des fonds de solidarité de CUF (qui précèdent parfois le FACECO du MEAE), ce qui permet justifier l'engagement des collectivités auprès de leurs citoyens. Appréciation de la traçabilité des fonds qui permet de témoigner de la solidarité de nos territoires, de rassurer la population et d'argumenter politiquement sur la cotisation à CUF.
- Le Volontariat de Solidarité International (VSI) de France-Volontaires, découvert grâce aux RAICT, permet de réaliser des missions de réciprocité dans des pays en crise tels qu'Haïti.

Antoine Le Solleuz, adjoint au maire de Nancy :

- Salue la résilience de CUF. Les fonds de solidarité ne sont pas que des fonds de solidarité mais permettent de reconstruire sur un temps long.
- Les échanges avec les élus et élues des collectivités territoriales doivent se poursuivre. C'est notamment le cas avec la Turquie, où les fonctionnaires échangent sur les modes de fonctionnement en gestion de crise.

Implication des diasporas dans les initiatives de coopération :

Jean-Claude Dardelet rappelle qu'au niveau des collectivités territoriales, les diasporas ont des liens majeurs avec les pays cibles et évoque la possibilité d'organiser des événements conjoints. La baisse du budget doit pousser les collectivités à développer une nouvelle intelligence et une action conjointe.

Communication autour de l'action internationale des collectivités :

Fadilha Benammar Koly de la région Occitanie met en lumière l'enjeu d'information et de communication autour des actions internationales des collectivités. Comment communiquer auprès du plus grand nombre et informer les habitants sur ce qui est fait ? Comment valoriser l'engagement des collectivités ?

⇒ Un atelier sur la communication autour de l'action internationale des collectivités territoriales est prévu durant les RAICT.

Apport du travail de CUF pour les coopérations décentralisées (témoignage d'Adda Bekkouche, adjoint au maire de la ville de Colombes)

- Le DCOL est un outil très utile qui permet de clarifier l'action internationale.
- Cette année, lors de semaine de solidarité avec la Palestine, Colombes a accueilli le maire de Salfit et président de l'APLA (Association des Pouvoirs Locaux Palestiniens), une opportunité mise en avant grâce à CUF.
- Les collectivités s'appuient sur les réflexions menées au sein de CUF pour expliquer aux électeurs et électrices les bénéfices des actions internationales.
- Importance de maintenir les relations sur le plan international. L'intérêt de CUF est primordial aujourd'hui.

Coopérations au Proche-Orient dans le contexte actuel et suspension des jumelages :

- Jean-Claude Dardelet, rappelle qu'en ce moment, la ville de Toulouse est sollicitée pour suspendre son jumelage avec Tel Aviv et interroge la pertinence d'une telle mesure.
- Michaël Delafosse, président CUF :
 - Les collectivités territoriales, par leur action internationale, contribuent à maintenir les liens. C'est ce que représentaient les jumelages franco-allemands : la réconciliation et l'amitié.
 - Le Président se refuse à dénoncer les jumelages et pénaliser un peuple qui n'est pas à l'image de son dirigeant. Il invite les collectivités à garder une approche transpartisane.
 - Le Président dénonce le refus d'entrée sur le territoire israélien dans le cadre de la mission de CUF en Palestine.

6. Présentation du rapport financier par le trésorier de CUF, Jean-Claude Dardelet

Documents joints : rapport financier, budget réalisé 2024, budget prévisionnel 2025, rapport de la Commissaire aux Comptes.

Budget 2024

Du point de vue des recettes :

- Une augmentation des cotisations témoignant de la confiance de nos adhérents et de la pertinence des priorités stratégiques (867 k€ : merci de votre soutien !)
- Un soutien de nos partenaires institutionnels :
 - Malgré une baisse (forte) pour la deuxième année consécutive, un appui du MEAE significatif
 - Un renforcement de l'appui de l'AFD via une FICOL sur le soutien au dispositif DCOL
- Une meilleure rentabilité des financements de projets, notamment des fonds de solidarité

Du point de vue des dépenses, une gestion très attentive :

- Une réduction notable des frais de déplacements
- Des frais d'activités maîtrisés
- Stabilisation de nos frais généraux et salariaux

Pour la cinquième année consécutive, l'exercice budgétaire de Cités Unies France affiche un résultat excédentaire. Il est au 31 décembre 2024 de **+107 223 €**. Il permet à notre structure de reconstruire de

manière significative ses fonds associatifs et réserves, les faisant passer de – 112 405 € au 1er janvier 2024 à -5 182 € au 31 décembre 2024.

NB : la commissaire aux comptes vous prie de bien vouloir excuser son absence aujourd'hui. Les rapports sur les comptes annuels vous ont été adressés dans le lien. Elle souhaitait que nous transmettions à l'AG l'information selon laquelle elle **certifie sans réserve les comptes**.

Le trésorier et le trésorier adjoint proposent au président de Cités Unies France de présenter à l'assemblée générale, pour ratification **les trois résolutions suivantes** :

1. « L'assemblée générale de Cités Unies France, réunie à Paris le mardi 17 juin 2025, après avoir entendu la lecture du rapport du trésorier et du trésorier adjoint ainsi que du rapport général de la Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2024, approuve les comptes, le bilan et l'annexe dudit exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports ; elle donne au président quitus de l'exécution de son mandat pour ledit exercice. »
2. « L'assemblée générale de Cités Unies France, réunie à Paris le mardi 17 juin 2025, sur proposition du trésorier et du trésorier adjoint, décide d'affecter la totalité du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024, soit un excédent de 107 223€ au compte de « Report à nouveau »
3. L'assemblée générale de Cités Unies France, réunie à Paris le mardi 17 juin 2025, sur proposition du président décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes pour une durée de 6 ans, la société DOUCET, BETH, & Associés (DBA), 12-14 rue de l'Eglise 75015 Paris. La durée des fonctions du prochain Commissaire aux comptes expirera à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2030.
4. « L'assemblée générale de Cités Unies France, réunie à Paris le mardi 17 juin 2025, sur proposition du président décide de maintenir le barème des cotisations en l'état pour l'année 2026 »

⇒ **Les résolutions sont adoptées à l'unanimité.**

⇒ **Le rapport financier est adopté à l'unanimité.**

Perspectives budgétaires 2025

Il est encore difficile de se projeter sur l'année 2025 ; le vote tardif du budget national a décalé dans le temps un certain nombre d'arbitrages (au niveau national comme local).

Ces réserves étant rappelées :

- Nous estimons probable une légère baisse des cotisations des collectivités, même si les derniers pointages montrent que cette baisse serait finalement assez contenue sur 2025. Un grand merci de votre soutien et confiance et fidélité, essentielles à nos équilibres financiers.
- Nous sommes encore en attente du retour du MEAE concernant notre subvention que nous anticipons dans le contexte à la baisse. Cette incertitude est inscrite dans un budget avec une grande prudence (que nous espérons excessive)
- La mise en œuvre du dispositif DCOL (soutenu par l'AFD via une FICOL) verra la majorité des activités se dérouler en 2025, d'où l'augmentation des lignes liées (dans les ressources et les dépenses)



- Nous anticipons une augmentation des coûts des déplacements du fait notamment de l'organisation à l'étranger d'événements importants.

Ces projections -très prudentes- font apparaître un résultat négatif de l'ordre de – 9 000 Euros. Si le soutien du MEAE s'avérait plus fort que dans cette projection, notre année serait positive.

7. Actualités, activités du réseau et échanges

a. Actualités pays et thématiques

i. Des Assises de la coopération décentralisée

- Franco-arméniennes, les 2 et 3 juin à Goris.
- Franco-malgaches, les 18 et 19 septembre à Madagascar .

ii. Deux focus sur le Togo et sur le Cameroun.

Pour rappel, les GP Niger, Mali et Burkina Faso sont en veille du fait de la situation géopolitique. Toutefois, CUF a initié des focus sur le Togo et le Cameroun qui ont rencontré un certain succès. Se posera peut-être la question de la création d'un groupe-pays pour l'un de ces pays (si les volontés des CT et nos finances le permettent).

iii. Un fait marquant : l'annulation de la mission programmée en Palestine par les autorités israéliennes.

Nous suivons attentivement les développements pour la coopération décentralisée et les CT engagées dans la zone de cette décision, et ce en lien avec le MEAE français.

Annulation de la mission en Palestine :

Véronique Bertholle, adjointe à la maire de Strasbourg dénonce la suspicion qui pèse sur CUF, au delà de l'interdiction d'entrée.

Michaël Delafosse, président CUF :

- En attente d'un rendez-vous avec l'ambassade d'Israël en France.
- Rappelle le jumelage de Montpellier à Tibériade (Israël) et Bethléem (Palestine) et l'importance de dépasser les clivages politiques en faveur du maintien des liens.

Possibilité pour CUF de recevoir des fonds privés :

Blaise Ethodet, adjoint à la maire de Fosses, interroge la possibilité de financer CUF avec des fonds privés, de mobiliser la RSE.

Virginie Rouquette, directrice de CUF :

- CUF n'a jamais été financée avec des fonds privés, mais ce n'est pas une question structurelle. Il y a eu des démarches en ce sens, mais elles n'ont pas porté leurs fruits.
- L'association garde une dimension politique avec les élus locaux ce qui peut freiner les apports privés et il y a une indépendance à conserver.

Jean-Claude Dardelet, trésorier :

- Chercher des fonds auprès de gros bailleurs peut être embarrassant politiquement.



- Les assises franco-vietnamiennes ont été financées à 50% par des fonds privés. CUF a facilité le dialogue et partenariats entre les acteurs du Vietnam et certaines entreprises françaises. Il faut tenter de se faire financer par nos acteurs économiques locaux.

b. 50 ans et RAICT

i. Le Relais de la Coop Dec'

Un relais à travers toute la France pour mettre en valeur l'AICT des collectivités ; fin du relais le 3 juillet au Sénat.

ii. Soirée des 50 ans de CUF

Membres du conseil d'administration, présidentes et présidents de GP et DT seront présents.

iii. Informations relatives aux prochaines RAICT

Sur une journée, une perspective : l'AICT dans 50 ans. La présence du ministre Barrot en fin de journée est confirmée.

iv. Publications

- Recueil d'une année de RDV de la diplomatie des territoires.
- Recueil de 50 souvenirs sous forme de BD par les femmes et hommes qui ont fait l'histoire de CUF.

c. Présentation d'une note sur l'AICT en vue des élections locale

Virginie Rouquette, directrice générale, présente une note argumentaire en vue des élections locales (doc joint).

Mot de clôture du président :

- Remerciements aux participants et une fois encore à l'AFD pour son accueil
- A bientôt pour la clôture du relais au Sénat, le colloque et bien-sûr, les RAICT le 4 juillet prochain

Clôture de l'Assemblée générale : 12h00